

sion d'archéologie aux Pères Trappistes (de leur vrai nom Cisterciens réformés), qui ont assumé la charge de l'entretien et de la visite de ces saints lieux. Il s'ensuivait que la taxe d'entrée allait au bénéfice de leur monastère et c'était naturel. Les cat.combes de Domitille sont au contraire sous la juridiction immédiate de la commission d'archéologie sacrée ; et comme les fonds lui manquent pour continuer les fouilles, elle cherche naturellement à faire dévier vers elle le courant qui conduisait les pèlerins à Saint-Calixte.

— Les cardinaux, dit-on à Rome, ne meurent que par groupes de trois. C'est ce qu'on appelle la *terna*. Cette loi se vérifie *lato sensu*. Il est clair que les membres du Sacré-Collège étant tous d'un âge avancé, les vides se font dans leurs rangs avec une grande facilité. De là à grouper ces décès et à voir qu'ils se suivent d'assez près, il n'y a qu'un pas. Sous Léon XIII les décès des cardinaux ont été à peu près de sept par an, par conséquent leur groupement était aisé. Cette fois, la *terna* a observé un caractère plus marqué. Le cardinal Trombetta mourait le 17 janvier, le cardinal Jacobini, le 1 février, et le cardinal Louis de Canossa, le 11 mars.

— Ce dernier cardinal avait 92 ans et, malgré cet âge avancé, n'avait aucune des incommodités de la vieillesse. Il y a deux ans, rendant compte au Souverain-Pontife et longuement, du congrès eucharistique qui s'était tenu à Vérone, il ajoutait « et je vous fais remarquer, très Saint-Père, que j'ai écrit cette lettre sans lunette ». Louis de Canossa ne s'était point destiné à la carrière ecclésiastique. Beau cavalier, intrépide chasseur, il accompagnait les archiducs d'Autriche dans leurs grandes chasses, et était remarqué pour son endurance et son adresse. Tout à coup, brusquement, âgé de vingt ans, il dit adieu à ses amis, entre au séminaire de Vérone, y reste cinq ans et n'en sort que pour aller à Rome s'enfermer au noviciat des Jésuites. Cette dernière vie était trop rude pour lui, et il fut contraint d'en sortir et de revenir à Vérone où il s'occupa des œuvres de zèle. Après avoir refusé par deux fois l'épiscopat, il ne crut point devoir plus longtemps s'opposer aux vues de la Providence et accepta l'évêché de Vérone, sa patrie. (30 septembre 1861).

Il fut fait cardinal prêtre du titre de Saint-Marcel par Pie IX, le 12 mars 1877. Ses armes étaient parlantes, car elles sont de gueule au chien d'argent debout rongéant un os, d'où *cane, ossa*, en italien. Avec la mort de ce cardinal, il ne reste plus que trois cardinaux créés par Pie IX : les Emes Oreglia, Parochi et Ledochowski. Le nombre

des cardinaux est de 133.

— Rome ce qui ont recou
Ce n'est pas c
usent de leur
térêt de leur
résister à la p
les Assomptic
le seront dem
considérants c
religieuses, to
C'est à cause d
can est inqui
bons vicaires,
gouvernement
de leur néces

Par décision
a été nommé

DIMANC
de Mc

Pour le dioc

Pour le dioc

Pour le dioc